

## LA RÉCIPROCITÉ AVEC LES ÉTATS UNIS

Le *Journal of Commerce* de New-York indique dans un article quels sont les opposants à un traité de réciprocité entre les États-Unis et le Canada, nous croyons bon de traduire cet article pour l'édification de nos lecteurs.

Nous aurons à y revenir très prochainement :

Pendant la discussion de la réciprocité avec Cuba on a mentionné, à différentes occasions, les traités de réciprocité incomplètement oubliés avec la France, la République Argentine et autres pays. Qu'est-il advenu de la suggestion d'un traité de réciprocité avec le Canada ?

Le Dominion est un des meilleurs clients que nous ayons ; non-seulement nous lui vendons très largement, mais nous lui vendons beaucoup plus que nous ne lui achetons.

Il n'est pas de débouché dans notre commerce extérieur qui vaille plus la peine d'être cultivé. Pendant les trois dernières années de calendrier, nos importations de, et nos exportations sur l'Amérique Britannique du Nord, ont été comme suit :

	Importations	Exportations
1899.....	\$35,930,643	\$ 88,284,778
1900.....	40,845,125	104,778,926
1901.....	45,897,256	109,598,695

Dans chacune de ces années nous avons vendu au Dominion beaucoup plus du double que nous avons acheté du Dominion. En accordant qu'une partie de nos exportations était en réalité en transit pour l'Europe, il reste vrai que le Dominion est l'un de nos plus grands clients et l'un des plus profitables, même dans l'estimation de ses protectionnistes extrémistes qui mesurent les profits du commerce international par l'excès des exportations. Pendant ces trois années, nos exportations vers toutes les contrées de l'Amérique du Sud ont varié de \$37,000,000 à \$42,000,000, soit beaucoup moins que la moitié de nos exportations sur l'Amérique du Nord. Cependant, un grand nombre de nos hommes d'État sont anxieux d'augmenter notre commerce avec l'Amérique du Sud, alors qu'ils refusent de considérer quelque concession que ce soit au Canada, comme moyen d'obtenir des concessions du Canada et de stimuler notre commerce avec le Nord. Il est intéressant de noter le caractère de nos exportations au Dominion. Les valeurs de certaines exportations dans ce pays, à Québec,

Ontario & Manitoba, dans l'année fiscale 1900 ont été comme suit :

Fer et acier.....	\$18,652,199
Charbon .....	14 658,373
Céréales et leurs produits .....	6,711,432
Coton brut et manufacturé.....	5,715,090
Bois et ses produits .....	3,904,021
Semences .....	2,122,580
Animaux.....	1,089,221
Provisions .....	900,124

Parmi nos manufacturiers, il y a comparativement peu d'opposition à des concessions réciproques de tarif; les manufacturiers opposants sont, pour la plupart, des Canadiens. Nos manufacturiers ayant un marché domestique beaucoup plus large, font les affaires sur une plus grande échelle et ont le bénéfice des économies incidentes ; les manufacturiers canadiens sont les moins disposés à entrer dans la concurrence.

Le charbon devrait, sans nul doute, entrer en franchise dans les deux pays ; nous achetons le charbon du Dominion, et le Dominion achète le nôtre suivant les localités. Les principaux opposants au retrait du droit sur le charbon canadien sont les chemins de fer qui perdraient une partie de trafic dans le transport du charbon à la Nouvelle-Angleterre. Ceux qui s'opposent le plus vigoureusement à la réciprocité avec le Canada sont les intéressés dans l'industrie des bois, et le fermier.

Cependant, en 1900, nous avons exporté, au Canada, près de \$4,000,000 de bois et de ses produits, et nos exportations en semences, céréales et leurs produits, animaux et provisions sont fortes. Les objections ne proviennent pas d'intérêts généraux; elles sont, presque dans chaque cas, locales, personnelles et mesquines.

Le pays, en général, bénéficierait d'une augmentation dans le commerce avec le Dominion, mais l'un s'effraie de la concurrence que lui ferait un peu de foin canadien ; un autre fait des objections sur l'orge qui est importée du Canada, non pas parce qu'elle est bon marché, mais parce qu'elle est de qualité supérieure, et l'exclusion de l'orge canadienne a eu beaucoup à faire dans le transfert de l'industrie du malt à l'Ouest ; enfin quelques autres fermiers américains appréhendent la ruine par la concurrence que leur feraient les œufs canadiens.

Les intéressés dans l'industrie du bois sont numériquement limités, ils ont énormément profité des droits inutiles imposés sur les produits de la forêt importés, et ils ont assez d'influence pour obtenir le maintien de leurs privilèges.



Québec, 12 mars 1902.

Les législateurs qui composent notre conseil et notre assemblée sont maintenant occupés au travail de la session actuellement en cours. Leur besogne au point de vue strictement commercial est d'une importance qu'il n'est pas permis d'ignorer. Quant à ce qui concerne notre région particulière, il est certain que les demandes d'incorporation des compagnies industrielles, si elles sont accordées, constitueront une véritable révolution dans les affaires.

On se remue de toutes parts, et nous constatons que nos Canadiens-français se mettent dans le mouvement avec beaucoup de tact et une grande énergie. Il semble d'un autre côté, que le capital américain soit appelé à un rôle considérable dans ces entreprises. Quelques-uns comme vous le savez, s'effraient de cet élément nouveau d'activité et disent volontiers que nous sommes menacés de perdre le contrôle sur notre commerce et sur nos industries. Sans entrer dans le mérite de cette opinion, nous avons pu constater qu'elle n'est pas partagée par la majorité des citoyens de Québec.

On pense généralement que les capitaux venus de l'étranger sont nécessaires au développement de notre ville et des environs ; cela paraît être l'unique préoccupation de nos hommes d'affaires. Entre une action immédiate prise par des capitalistes étrangers et des plans en l'air formés par de nos compatriotes mais retardés indéfiniment, il n'y a pas à hésiter : le bon sens se décide pour l'action immédiate. Il y a eu déjà beaucoup trop de retards jusqu'à présent. La législation qui se prépare est sans contredit la plus importante qui se soit faite pour compléter le développement de Québec au point de vue des affaires, et c'est le sentiment dominant parmi notre population.

\*\*\*

Le commerce de la semaine n'accuse aucune vigueur. Des alternatives de neige, de pluie et de dégel ont rendu la circulation difficile et empêchent les clients de la campagne de se rendre à la ville. On craint beaucoup que cet état de la température ait pour conséquence